



Trophée Caïssa Finistère 2023

Toute inscription au tournoi vaut acceptation du présent règlement.

1 Organisation générale

Le Trophée Caïssa Finistère 2023 est la phase qualificative de Bretagne à la phase finale du Trophée Caïssa organisé par le groupe Wolfangel Events, le Barreau de Paris Échecs et le Club du Cercle National des armées. Il est homologué FIDE Rapide mars 2023 sous le N° 58348.

1.1 Conditions de participation

Le tournoi est ouvert à toutes les joueuses licenciées à la FFE. Des joueuses d'autres ligues seront acceptées si elles le demandent et si elles n'ont pas déjà participé à d'autres phases qualificatives.

1.2 Déroulement de la compétition

La phase qualificative de Bretagne est organisée en partenariat avec l'Échiquier Quimpérois, représenté par Maïwenn Latruffe-Bossant, le dimanche 19 février 2023 à la Maison de quartier du Corniguel, 2 chemin de Kerlagatu 29000 QUIMPER. Elle accueille en priorité les joueuses de la région mais peut accueillir des joueuses d'autres départements selon le nombre de places disponibles (60 places maximum).

Se qualifient pour la finale :

- 1 joueuse pour moins de 20 participantes
- 2 joueuses pour 21 à 30 participantes
- 3 joueuses pour 31 à 40 participantes
- 4 joueuses pour plus de 40 participantes.

Parallèlement un tournoi accompagnateurs non homologué est organisé, dans la limite des places disponibles, la priorité étant donnée au tournoi féminin.
Les cadences, horaires et arbitre seront les mêmes que pour le tournoi principal.

2 Organisation du tournoi :

2.1 Arbitrage, appariements et départages

L'arbitre du tournoi est Françoise LEFEUVRE, AFO1 agréée Fide, licence J52814.
Les règles du jeu sont celles du 88ème congrès de la Fide, conformes à la version la plus récente du Livre de l'Arbitre de la FFE et de la FIDE. En particulier la partie est perdue au second coup illégal.
En cas de coup illégal d'un joueur, son adversaire bénéficiera d'un ajout de temps d'UNE minute.

Les appariements sont réalisés au système suisse à l'aide du logiciel Papi dans sa version la plus récente.

Le classement est établi au nombre de points de parties (gain :1, nul : 0,5 pt, défaite 0).
En cas d'égalité du nombre de points de parties, les départages utilisés sont dans l'ordre :
Buchholz tronqué
Cumulatif
Performance

2.2 Rondes, cadence et horaires

Le tournoi se joue en 7 rondes à la cadence 12mn + 3s/coup.

Pointage de 9h à 9h 30
Rondes à 10h, 10h 50, 11h 40, 13h 45, 14h 30, 15h 15 et 16h00
Remise des prix à 17h 00 suivi d'un pot de l'amitié.

2.3 Inscriptions

Le montant de l'inscription est de 10€ pour les adultes et 5€ pour les jeunes, U20 inclus. Elle se fait par mail à Maïwenn Latruffe -Bossant (maiwenn.latruffe@free.fr) ou par téléphone ou sms au 0771452996 La date limite est fixée au 17 février 2023.

3 Prix

Un cadeau sera remis à chaque participante.

Les prix en numéraire sont répartis au système Hort (minimum 30€).

1^{er} : 200€ et 1 coupe
2^{ème} : 120€ et 1 coupe
3^{ème} : 80€ et 1 coupe

Prix spéciaux

1^{er} jeune 50€
1^{er} U12: une coupe
1^{er} SEP et Vétérans : 50€

Les prix ne sont pas cumulables, la joueuse recevant le prix le plus élevé auquel elle a droit.
Dans le tournoi accompagnateurs les récompenses se feront sous forme de lots.

4 Encadrement et droit à l'image

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs dès le moment où ils quittent la table de jeu.

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'organisateur à publier, dans le cadre de son site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.

Au vu de la prolifération des moyens d'enregistrement, les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de photos, vidéos ou tout autre enregistrement fait par des personnes n'appartenant pas à l'équipe d'organisation ni de leur publication ou utilisation.

L'organisateur

L'arbitre principal